



COMMUNIQUE AUX AGENTS

Prévoyance : les comptes n'y sont toujours pas !

Comme vous le savez, la loi impose désormais aux collectivités territoriales de négocier avec les organisations syndicales la mise en place de la **participation employeur à la prévoyance**, avec une prise en charge minimale de 50 %.

Dans ce cadre, plusieurs réunions de travail et de négociation se sont tenues entre l'administration et les **organisations syndicales représentatives**.

Dès l'ouverture des discussions, la CGT a considéré que la proposition initiale de l'administration était largement insuffisante. Nous avons porté avec force les attentes des agents, **en particulier celles des bas et moyens salaires**, pour lesquels le coût de la protection sociale complémentaire pèse le plus lourdement sur le pouvoir d'achat.

L'administration a revu une 1^{ère} et 2^{ème} fois sa copie et consenti un « *effort* ».

A la lecture de la *dernière* (ou pas, ça dépend de tous...) proposition de l'administration, nous avons repris la calcullette... et **pour la CGT les comptes n'y sont toujours pas**.

« L'effort » supplémentaire qui nous ferait signer des deux mains le Protocole PREVOYANCE représente pour la CGT **une goutte d'eau** à l'échelle du budget du Département : environ 20 000 euros.

Sur un sujet aussi essentiel que la protection sociale des agents, ce ne sont pas des *efforts* que nous attendons : c'est un véritable engagement, un **soutien** concret et un **signal fort adressé à l'ensemble des personnels**. La prévoyance n'est pas un avantage accessoire.

Nous continuons à penser qu'il est possible d'aller plus loin.

Alors, Monsieur le Président, chiche !

Vous avez encore la possibilité d'envoyer un message fort aux agents du Département en renforçant significativement votre participation à la prévoyance.

Les agents le méritent. Le Département en a les moyens.

Pau, le 9 juin 2026